

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE  
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –  
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –  
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05  
campagne.lunounette@gmail.com  
Légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 07/04/26 et le 29/09/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 18€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 5 semaines d'interruption (du 12 mai au 9 juin inclus) & donc 10 distributions de 17h30 à 18h30 :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Les 14 et 28 avril	Les 7 et 21 avril
/	Le 5 mai
Le 23 juin	Le 30 juin
Les 7 et 21 juillet	Les 14 et 28 juillet
Les 4 et 18 août	Les 11 et 25 août
Les 1 <sup>er</sup> , 15 et 29 septembre	Les 8 et 22 septembre

Le montant de ce contrat est fixé à 180€, avec un règlement en :

- une fois 180€ encaissés en août
- trois fois 60€ encaissés en juin, août et septembre
- six fois 30€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE  
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –  
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –  
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05  
campagne.lunounette@gmail.com  
Légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 07/04/26 et le 29/09/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 18€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 5 semaines d'interruption (du 12 mai au 9 juin inclus) & donc 10 distributions de 17h30 à 18h30 :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Les 14 et 28 avril	Les 7 et 21 avril
/	Le 5 mai
Le 23 juin	Le 30 juin
Les 7 et 21 juillet	Les 14 et 28 juillet
Les 4 et 18 août	Les 11 et 25 août
Les 1 <sup>er</sup> , 15 et 29 septembre	Les 8 et 22 septembre

Le montant de ce contrat est fixé à 180€, avec un règlement en :

- une fois 180€ encaissés en août
- trois fois 60€ encaissés en juin, août et septembre
- six fois 30€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur